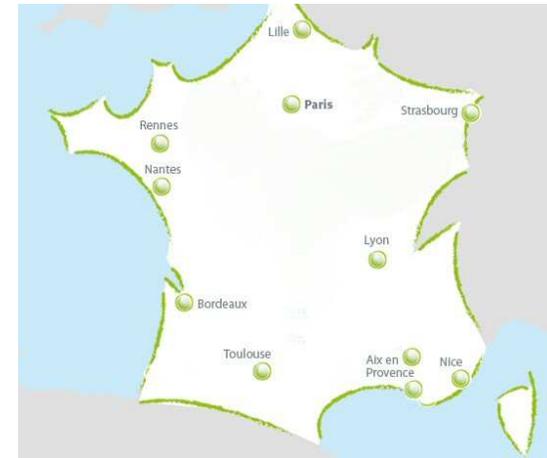
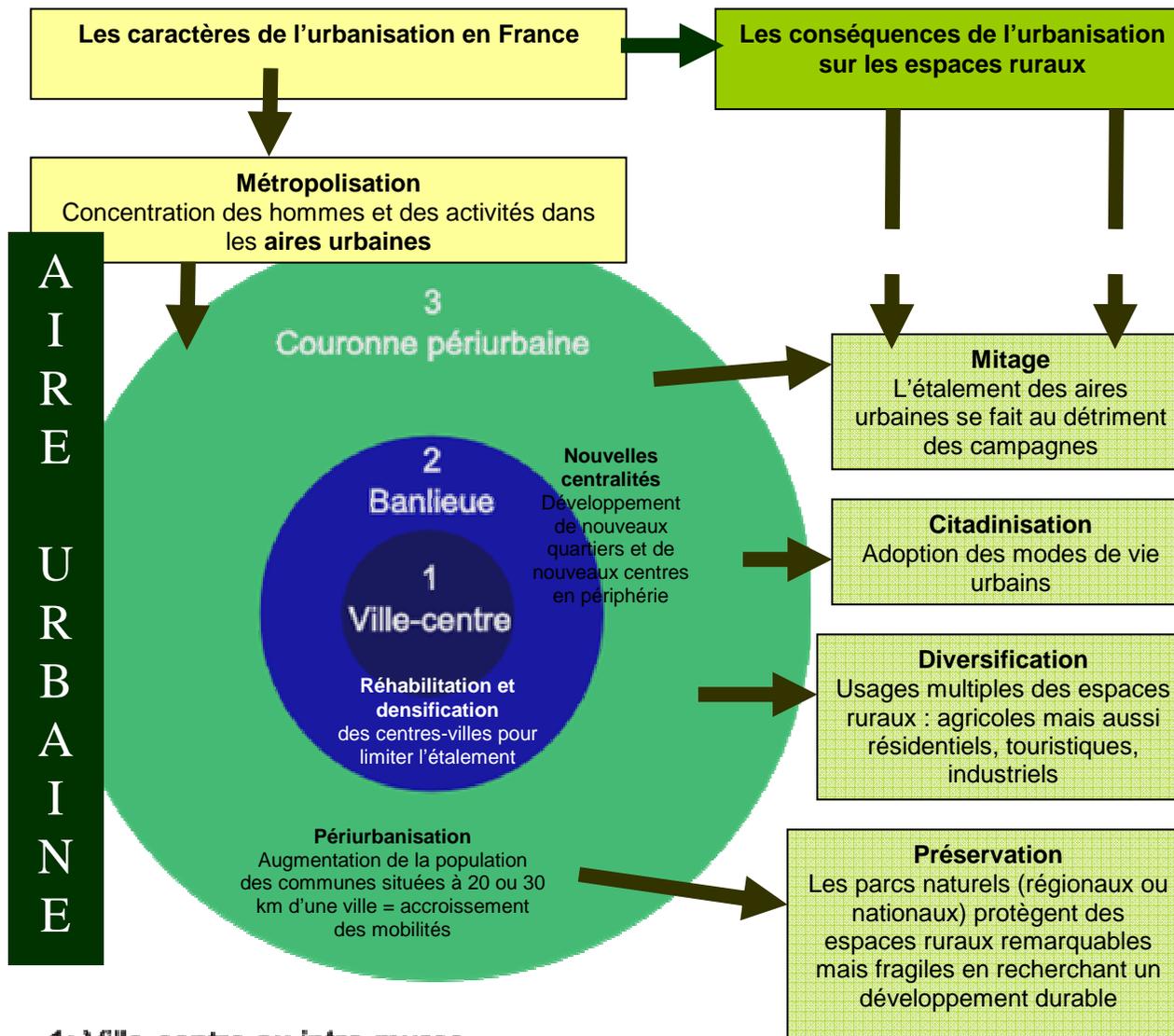


UN TERRITOIRE SOUS INFLUENCE URBAINE : Les aires urbaines

Connaissances essentielles



Notions et principes à maîtriser

Agglomération (une) : territoire constitué par une ville-centre (une commune) et sa banlieue (plusieurs communes).

Aire urbaine (une) : ensemble de communes proches les unes des autres, avec une ville-centre, sa banlieue et des communes périurbaines (dont au moins 40% des habitants travaillent dans la ville-centre).

Développement durable : le développement durable a pour but de répondre aux besoins du présent sans compromettre les besoins du futur.

Métropolisation (la) : concentration des activités et de la population au sein des grandes villes.

Mitige (le) : multiplication des constructions dans les zones rurales.

Périurbanisation (la) : extension de la ville dans les espaces ruraux environnants.

Urbanisation (l') : transformation d'un espace rural en espace urbain.

Chiffres clés

- 80% des Français vivent en ville
- 350 aires urbaines
- Près de 12 millions d'habitants dans l'aire urbaine de Paris
- 60% du territoire sont constitués d'espaces ruraux

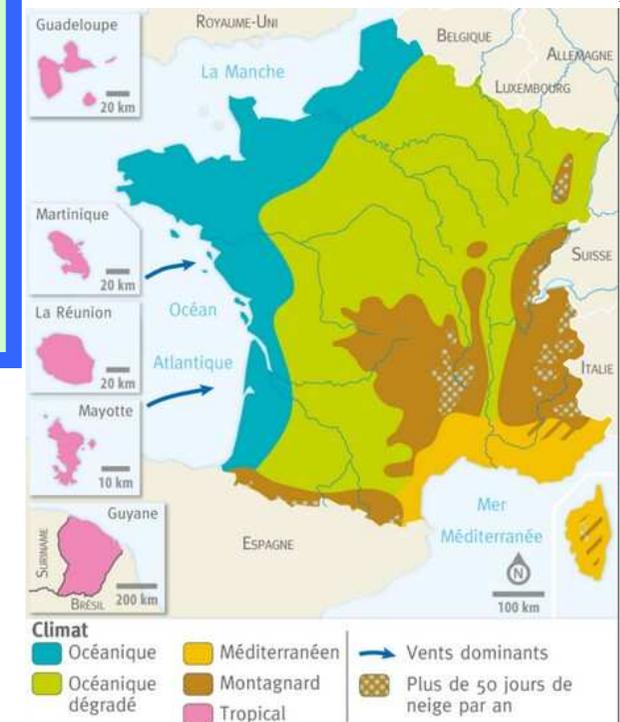
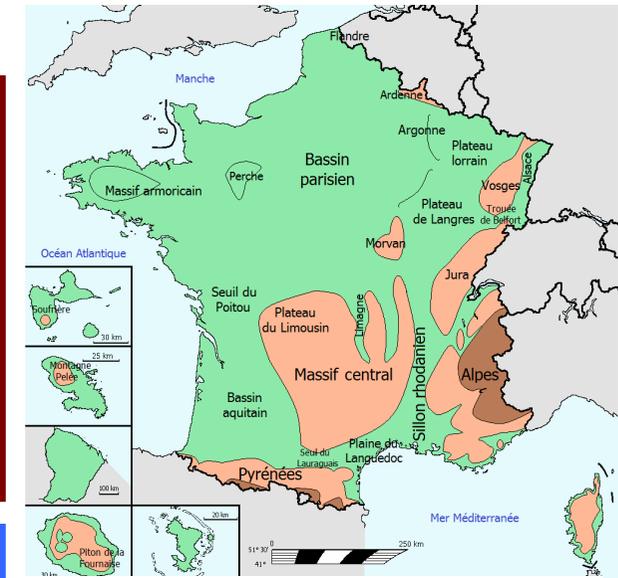
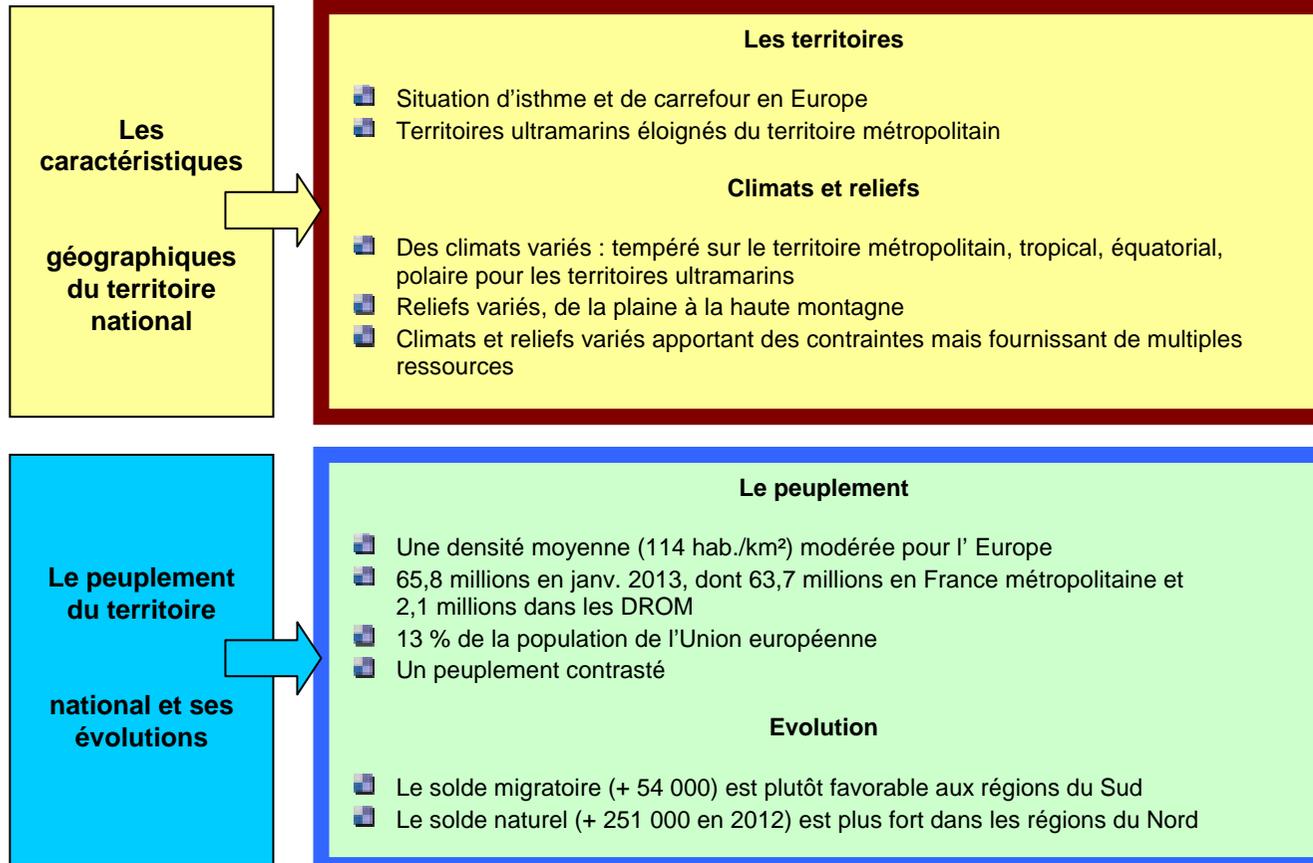
1: Ville-centre ou intra-muros

1+2: Unité Urbaine ou ville ou agglomération urbaine

1+2+3: Aire Urbaine ou aire métropolitaine

Un territoire sous influence urbaine : Le territoire national et sa population

Connaissances essentielles



Notions et principes à maîtriser

DROM (un) : DROM : les Départements et régions d'outre-mer ; ils sont au nombre de 5 (Guadeloupe, Guyane, Martinique, Réunion, Mayotte).

Territoires national : territoire français composé d'un territoire métropolitain et de territoires ultramarins.

Territoires ultramarins (les) : les territoires français d'outre-mer éloignés du territoire métropolitain.

ZEE (une) : zone économique exclusive, espace marin (370 km autour des côtes), sur lequel un État a seul le droit d'exploiter les ressources (pêche, exploitation des gisements sous-marins).

Chiffres clés

- Territoire métropolitain superficie 547 030 km²
- ZEE 11 035 000 2^{ème} après les USA (soit 990 307 dans l'UE et 9 165 528 hors UE)
- Peuplement (2012) 65 350 000
- Densité de population 114 hab./km²
- Espérance de vie (2012) 81,46 ans

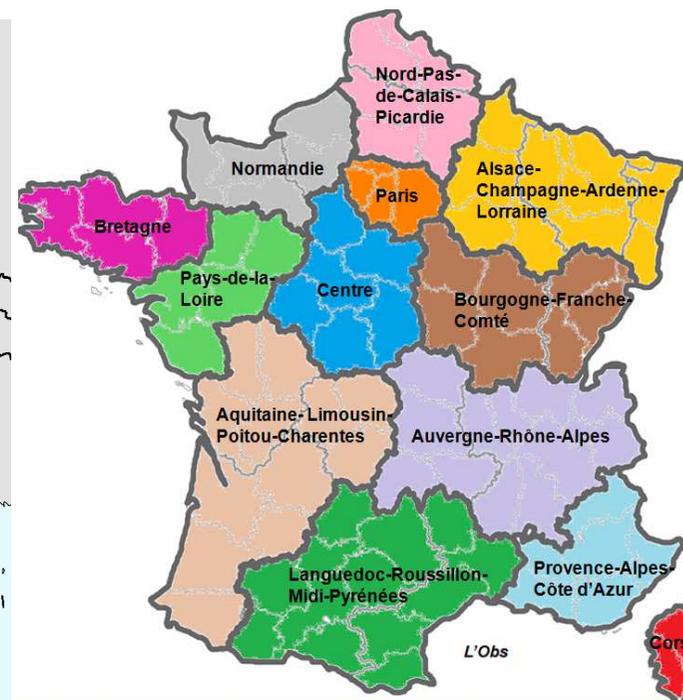
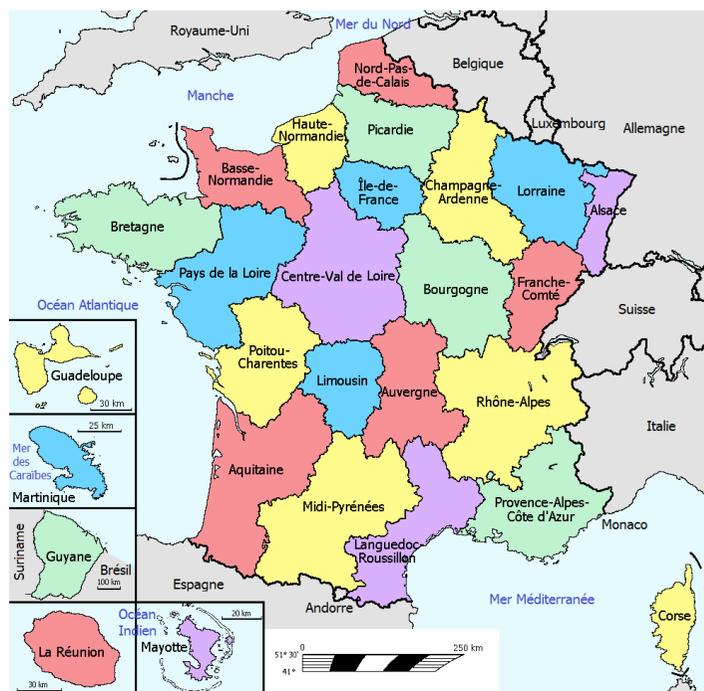
LA RÉGION

Connaissances essentielles

Les caractéristiques de l'AQUITAINE

- **LOCALISATION** sud-ouest de la métropole, région méridionale éloignée de Paris cernée par la chaîne des Pyrénées, le Massif central et l'océan Atlantique
- **CLIMAT** Tempéré à tendance océanique
- **PRINCIPAUX COURS D'EAU** la Garonne, la Dordogne, l'Adour et le Lot.

- **SUPERFICIE** 41 000 km² 7,6% de la Fr. Métrop.
- **HABITANTS** 2012 : 3 290 000
- **Prévision 2040** : 3 880 000 (+ 20%)
- **Part dans la population française** 5,2%
- **Densité de population** 79,6 hab/km²



Nouvelles régions, qui entreront en vigueur le 1er janvier 2016

Notions et principes à maîtriser

Aménagement (l') : ensemble de mesures prises par un Etat pour développer ses différentes régions en en réduisant les déséquilibres. Il s'agit donc de chercher à éviter les concentrations excessives dans les principales agglomérations comme les abandons complets de certains espaces ruraux.

Carrefour (un) : espace où se croisent plusieurs axes de communication importants.

Collectivité territoriale (une) : régions, départements, communes. Ces collectivités s'administrent elles-mêmes, grâce à un conseil élu au suffrage universel direct.

Densité (la) : nombre d'habitants par km².

Eurorégion (une) : région de pays différents qui se regroupent pour renforcer des liens économiques, sociaux et culturels (ex : Aquitaine-Euskadi).

Métropole régionale (une) : ville la plus dynamique de la région (ex : Bordeaux en Aquitaine).

P.I.B. par habitant (le) : richesse produite par un pays, divisée par le nombre d'habitants. Le P.I.B. par habitant donne une indication sur le niveau de vie d'une population.

S.R.A.D.D.T. : Schéma régional d'aménagement et de développement durable du territoire, document qui définit les grands axes de la politique régionale et planifie l'aménagement et le développement d'une région.

LES ESPACES PRODUCTIFS

Connaissances essentielles

On distingue trois types d'espaces productifs sur le territoire national

Les espaces agricoles

- Agriculture spécialisée (hauts rendements)
- Polyculture

Les espaces industriels

- Territoires en reconversion
- Zones industrielles, ZIP
- Technopôles

Les espaces de services

- Zones d'activités
- Commerces spécialisés
- Quartiers d'affaires
- Espaces touristiques, espaces de loisirs

Comment évoluent ces trois espaces productifs ?

Les espaces agricoles

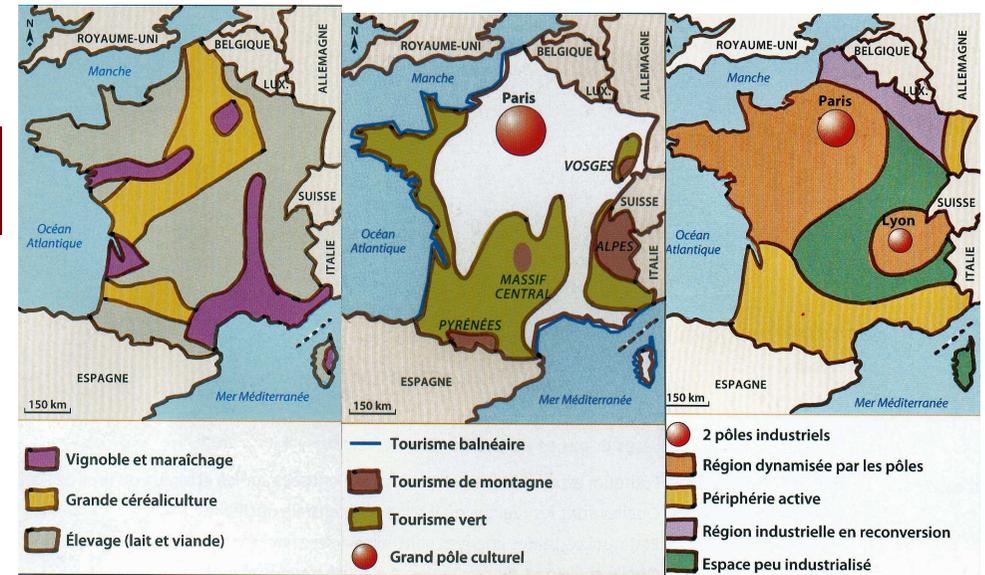
- Diminution du nombre d'exploitations, spécialisation et mécanisation, utilisation de produits industriels et chimiques nombreux
- Augmentation des rendements
- Pollution en hausse, conséquences parfois négatives pour la qualité de l'alimentation et la santé
- Développement d'une agriculture biologique pour retrouver un développement durable

Les espaces industriels

- Nouveaux espaces industriels au Sud, à l'Ouest et périurbains
- Nouveaux espaces de technopôles
- Efforts pour diminuer les pollutions

Les espaces de services

- Développement des zones commerciales et des quartiers d'affaires
- Valorisation des centres villes
- Entretien et développement des stations balnéaires et des stations de sports d'hiver
- Espaces touristiques, espaces de loisirs



Notions et principes à maîtriser

Culture hors-sol (une) : les racines des plantes cultivées sont dans des récipients qui contiennent les nutriments nécessaires à leur développement.

Culture intensive (une) : production agricole à forts rendements.

Espace productif (un) : espace aménagé et mis en valeur pour une activité économique.

Espace tertiaire (un) : espace qui regroupe des activités de services (commerces, administration, transports, banques, etc.).

Haute technologie (la) : les industries de pointe dans les domaines de l'information et de la communication (TIC), de l'aérospatiale ou des biotechnologies.

Mécanisation (la) : utilisation de machines pour remplacer le travail manuel.

OGM (un) : organisme génétiquement modifié, plante créée en laboratoire pour obtenir de meilleurs rendements.

Polyculture (une) : production de produits agricoles variés.

Technopôle (un) : pôle d'activités associant la recherche (universités, grandes écoles) et les industries de pointe (informatique, électronique, pharmacie...).

Tourisme balnéaire (le) : tourisme au bord de mer.

Tourisme de masse (un) : tourisme qui concerne un très grand nombre de personnes qui séjournent dans les mêmes lieux.

Tourisme vert (le) : tourisme axé sur la découverte de la nature et du monde rural.

Zone industrialo-portuaire (une) : site regroupant un port, des usines et des raffineries (ex : le Havre).

L'ORGANISATION DU TERRITOIRE FRANÇAIS

Connaissances essentielles

Les principaux contrastes territoriaux en France

Les principaux contrastes

- Paris-Province
- Est-Ouest
- Intérieur-Périphérie

Les lieux privilégiés

- Les métropoles, les littoraux, les espaces frontaliers, les ZIP

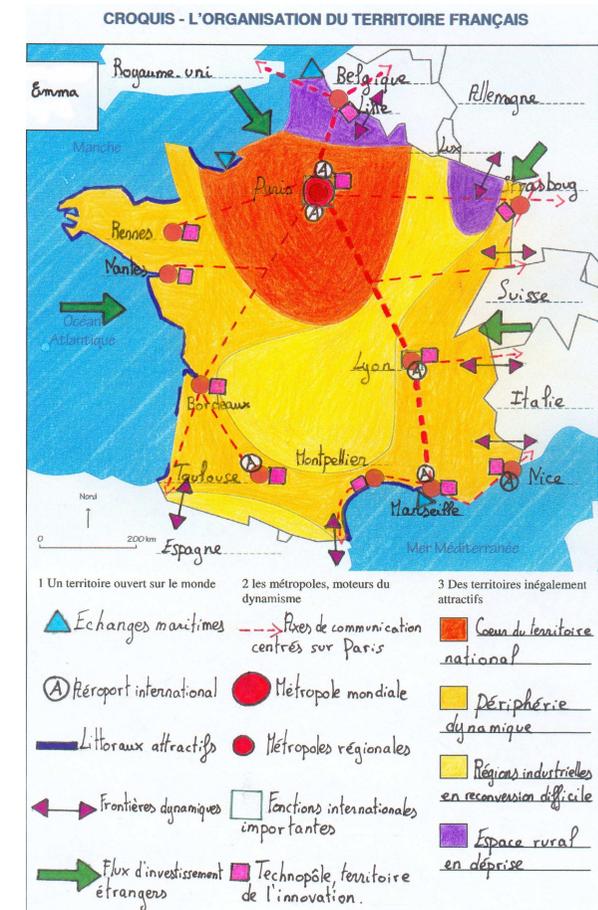
Quelles sont les politiques menées pour améliorer l'organisation du territoire ?

Les politiques

- Réduction des inégalités entre les territoires (grands travaux, équipements, décentralisation...)
- Valorisation des lieux privilégiés pour rester concurrents face à l'U.E. et à la mondialisation (Paris et sa région dominent le territoire métropolitain mais ne représentent qu'un centre parmi d'autres à l'échelle mondiale).

Les acteurs

- L'Etat tente d'allier la réduction des inégalités et le renforcement des lieux privilégiés
- Les collectivités territoriales (communes, départements, régions) agissent avec l'Etat et les acteurs privés pour assurer leur développement



Notions et principes à maîtriser

Aménagement du territoire (l') : ensemble de mesures prises par un Etat pour développer ses différentes régions en en réduisant les déséquilibres. Il s'agit donc de chercher à éviter les concentrations excessives dans les principales agglomérations comme les abandons complets de certains espaces ruraux.

Espaces transfrontaliers (les) : espaces qui se situent à proximité d'une frontière (ex : le Sud-Ouest).

Inégalités socio-spatiales (des) : inégalités sociales (de richesse) qui sont visibles dans l'espace entre deux quartiers, par exemple des grands ensembles et un quartier pavillonnaire.

Littoralisation (la) : concentration des hommes et des activités sur les littoraux.

Métropole mondiale (une) : grande agglomération qui regroupe des centres de décision à l'échelle mondiale dans de multiples domaines (économique, politique, et culturel).

Métropolisation (la) : concentration des activités et de la population au sein des grandes villes.

L'UNION EUROPÉENNE, UNE UNION D'ÉTATS

Connaissances essentielles

Comment s'organise le territoire de l'Union européenne ?

Un pôle de la Triade

- Puissance économique
- Puissance démographique
- Espace qui privilégie les droits de l'Homme

Des ensembles régionaux différents

- un espace central européen composé de la mégalopole européenne : concentre populations, richesses, principales métropoles, capitales politiques de l'U.E.
- régions en marge de la mégalopole, mais riches et bien reliées au centre, où se situent de grandes métropoles
- des ensembles en rattrapage et plus pauvres qui s'intensifient en allant vers L'Est et le Sud de l'U.E.

Des projets communs

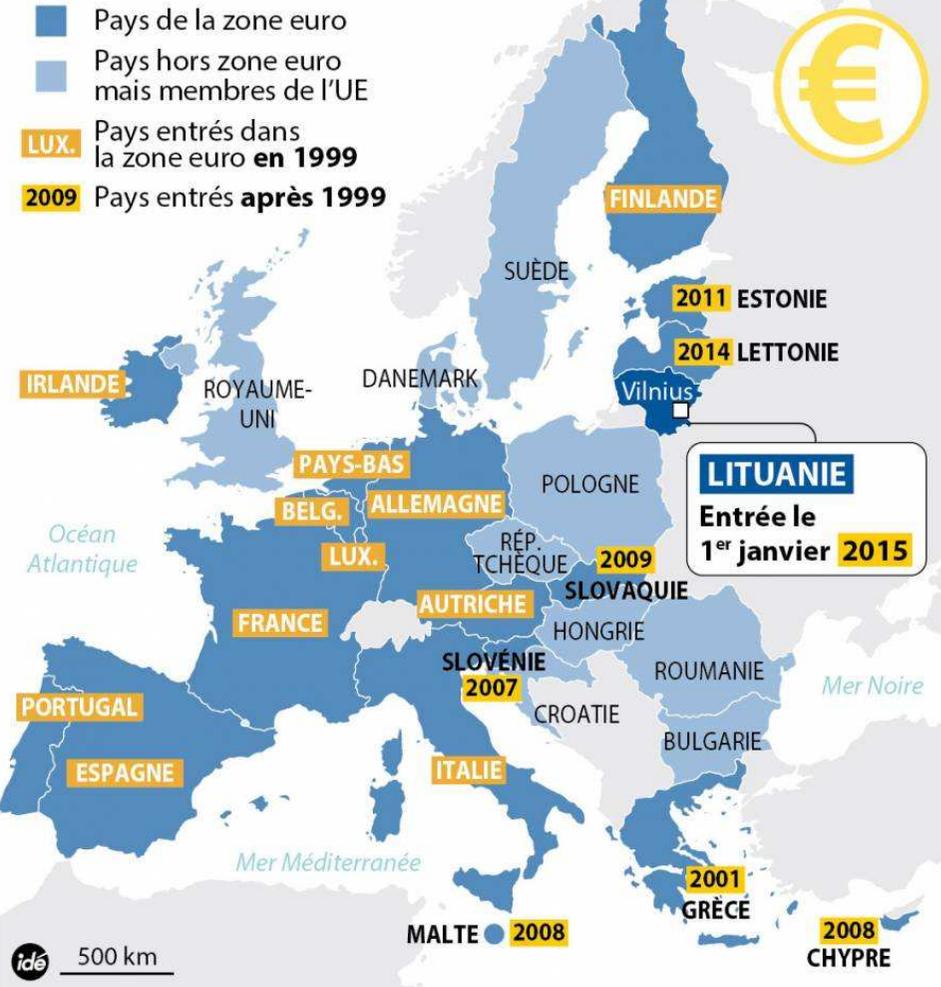
- L'Euro, monnaie unique (19 Etats de l'U.E. sur 28)
- L'espace Schengen, libre circulation (26 Etats européens)

Des politiques solidaires

- Le FEDER aide les régions en retard de développement

Différentes politiques pour renforcer la cohésion de l'UE

Les 19 pays de la zone euro



Notions et principes à maîtriser Espace Schengen (l') : espace de libre circulation des personnes entre les Etats européens signataires de l'accord (UE et Europe)

Interface (une) : espace permettant le contact entre deux territoires différents (terre-mer) qui sert à des échanges commerciaux et culturels.

FEDER (Fonds européen de développement régional) (le) : l'organisme chargé de favoriser le développement durable et de réduire l'écart de développement entre les régions de l'U.E. en accordant des aides financières aux régions les plus pauvres de l'UE (les PECO par exemple).

Mégalopole européenne (la) : ensemble urbain européen qui s'étend de la région de Londres à celle de Milan par la vallée du Rhin.

LA FRANCE ET L'UNION EUROPÉENNE : INFLUENCE MONDIALE, PUISSANCE INCOMPLETE

Connaissances essentielles

La France, une puissance européenne d'influence mondiale

Sur quels atouts repose cette influence de la France ?

Une influence politique et territoriale

- Une présence territoriale à l'échelle mondiale grâce à ses territoires ultramarins (DROM, COM, TAAF)
- Une diplomatie liée au réseau de ses nombreuses ambassades dans le monde
- Membre permanent au Conseil de Sécurité de l'ONU
- 2^e puissance maritime mondiale grâce à sa ZEE
- Présence permanente dans les grands organismes comme le FMI et l'OMC
- Pays des Droits de l'Homme

Une influence culturelle très forte

- Les valeurs de la République
- 220 millions de francophones et le rôle de l'OIF (organisation internationale de la francophonie) pour la promotion de la langue
- Prestige de la culture française (cinéma, littérature, gastronomie, mode, produits de luxe)
- 2 millions de résidents français à l'étranger
- Pays des Droits de l'Homme

La France, intégrée dans l'Union européenne d'influence mondiale

L'Union européenne, un pôle de puissance mondiale ... mais une puissance aux effets limités

- 1^{er} pôle économique mondial grâce à son commerce
- PIB par habitant parmi les plus élevés du monde
- Rôle et poids de l'Euro (monnaie unique)
- Espace qui défend les valeurs des Droits de l'Homme et de la Démocratie
- Attractivité : 3 millions d'immigrants par année
- Culture et histoire commune

- Faible rôle sur la scène internationale due à la difficulté de définir une position diplomatique commune
- Pas d'armée européenne
- Inégalités de développement entre les Etats de l'U.E.
- Difficultés liées à la crise économique (chômage, précarisation de certaines populations)

Notions et principes à maîtriser

Hard power (le) : pour un Etat puissant cela correspond aux bases de son pouvoir : le territoire, la population, la puissance économique, la puissance politique et militaire.

Soft power (le) : capacité d'un Etat à exercer sa puissance par la diffusion de sa culture.

ZEE (une) : Zone économique exclusive. Espace maritime sur lequel un Etat possède des droits d'exploitation des ressources.

Francophonie (la) : Organisation internationale développant les relations entre les pays qui utilisent le Français à des degrés divers (langue maternelle, langue officielle ou langue d'enseignement privilégiée).

DROM : départements et régions d'Outre-mer.

Chiffres clés sur la France

2^e ZEE mondiale (13 millions de km²)

220 millions de locuteurs du Français dans le monde (75 Etats)

Chiffres clés sur l'Union européenne

500 millions d'habitants

25 % du PIB mondial

